



ENVIRONNEMENT  
TERRITOIRES  
AUTOROUTES  
ET MER

## Première réunion du comité de suivi AFB jeudi 7 mai 2015 à la Défense

Présents :

M. Rol-Tanguy - SG du MEDDE/MLETR

M. Roy - DEB

M. Larroussinie - Préfigurateur AFB

Organisations Syndicales :

CFDT : Laurent Vienne, Emilio Rodriguez, Freddy Hervochon

CGT, FO, Solidaires, FSU, UNSA.

### 1 - Introduction

La création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) a été adoptée en 1<sup>ère</sup> lecture de la loi-cadre pour la biodiversité dont la deuxième lecture aura lieu en juillet prochain. M. Olivier Larroussinie a été désigné comme le préfigurateur de cette future Agence.

### 2 - Déclaration liminaire CFDT

Nous avons rappelé l'inadéquation des missions et des moyens. En effet, la CFDT estime que l'Agence Française de la Biodiversité doit être dotée de moyens adaptés à ses missions pour ne pas réduire ce projet à un simple affichage incohérent avec l'objectif de "reconquête de la biodiversité". Dès 2009, nous avons déjà montré que **la mise en œuvre des orientations du Grenelle de l'Environnement nécessitait au minimum 320 équivalents temps pleins travaillés (ETPT) supplémentaires sur les établissements publics existants.**

La création de l'AFB nous interroge sur le manque de clarté sur l'organisation territoriale avec des risques de redondances sur certains champs d'activités pris en charge par cette nouvelle agence, notamment dans le champ du financement ou d'expertise.

Les préfigurateurs ont écarté délibérément l'étude du scénario consistant à créer l'Agence Française de l'Eau et de la Biodiversité s'appuyant sur l'extension des missions des opérateurs existants. C'est pourquoi, la CFDT est toujours favorable pour étudier le scénario consistant à étendre les missions avec d'autres opérateurs existants, notamment l'ONCFS et les agences de l'eau. C'est également, pour nous, l'occasion de vous rappeler la nécessité, notamment d'étendre pour les contractuels de la future AFB, le statut des personnels des Agences de l'eau.

Nous avons également rappelé à M. Rol Tanguy son engagement à nous remettre le projet d'amendement pour donner une base légale claire au régime de prévoyance actuel des agences de l'eau.

### **3 - Réponses de l'administration**

Sur ce dernier point, un travail de la commission parlementaire sur le projet de loi biodiversité est prévu le 20 juin afin de respecter le calendrier de la Ministre pour un passage en séance publique le 6 juillet. Le rapporteur à cette loi est le sénateur Jérôme Bignon.

D'ores et déjà, **la CFDT a sollicité une audience afin de rencontrer le sénateur J. Bignon** afin de lui faire part de nos analyses et nos revendications et d'échanger plus particulièrement sur l'AFB et l'amendement sur le régime de prévoyance actuel des agences de l'eau.

Au-delà des réponses calendaires et de la méthode de travail de l'administration sur le projet de loi, l'ensemble des OS a estimé que cette réunion était décidément bien creuse !

### **4 - Conclusion**

L'administration navigue à vue et invite les OS à participer à la Conférence Nationale Biodiversité les 21-22 mai à l'ENA à Strasbourg. La conférence est parrainée et introduite par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Mme Ségolène Royal.

La CFDT espère que l'on sorte des discours politiques creux car les personnels inquiets attendent des réponses concrètes sur leur devenir dans cette nouvelle AFB.

**Enfin, à noter d'ores et déjà, les dates de réunions prévues pour les prochains comités de suivis : 23 juin, 21 juillet et 8 septembre.**